

Le 9 juin 2026

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, TENUE MARDI LE 9 JUIN 2026, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE D'ALMA.

Présences :

Louis Leclerc, conseiller Ville d'Alma	Marc Fortin, conseiller Ville de Desbiens
Jonathan Bellemarre, conseiller Ville d'Alma	Mario Desbiens, maire Municipalité Ste-Monique-de-Honfleur
Bianka Villeneuve, conseillère Ville d'Alma	Jacob Coulombe, maire Municipalité de Saint-Gédéon
Audrée Villeneuve, conseillère Ville d'Alma	Johanne Lavoie, mairesse Municipalité de Saint-Nazaire
André Fortin, maire Ville Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Johanne Morissette, mairesse Municipalité de Lamarche
Louis Ouellet, maire et préfet Municipalité de L'Ascension de N.S.	Marie-Josée Larouche, mairesse Municipalité de Labrecque
François Claveau, conseiller Municipalité d'Hébertville	Jacinthe Larouche, mairesse Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon
Michel Claveau, conseiller Municipalité d'Hébertville	Jean Tremblay, conseiller Municipalité de L'Ascension de N.S.
Marc Richard, maire Municipalité d'Hébertville	Patrick Bouchard, conseiller Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

Absences :

Marc Laliberté, maire Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	Maxim Lavoie, maire Ville de Desbiens
Sylvie Beaumont, mairesse Ville d'Alma	

Formant quorum sous la présidence de monsieur Louis Ouellet, préfet et maire de la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

Étaient également présents Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière, Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint, Nathalie Audet, directrice du service d'aménagement et Marie-Pier Lapointe, directrice des finances.

Résolution 19473-06-2026

DÉPÔT DES DOCUMENTS RELATIFS À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) POUR 2025

ATTENDU QUE la loi sur la Qualité de l'Environnement (RLRQ, Q-2) stipule que toute MRC doit élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui lie les municipalités locales de son territoire;

ATTENDU QUE les trois (3) MRC du Lac-Saint-Jean ont délégué à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) la responsabilité d'élaborer le plan de gestion des matières résiduelles mentionné (PGMR) ci-dessus, lequel s'applique pour la période 2024-2031;

ATTENDU QUE ledit plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit notamment inclure un calendrier pour sa mise en œuvre ainsi qu'un système de surveillance et de suivi destiné à en vérifier périodiquement l'application, entre autres, le degré d'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des mesures de mise en œuvre du plan, qui ont été prises (référence : article 53.9 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement, RLRQ, Q-2);

ATTENDU QUE la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) a préparé des documents concernant le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour l'année 2025;

ATTENDU QUE ces documents doivent être transmis avant le 30 juin 2026, au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;

ATTENDU QUE ces documents ont été transmis aux membres du conseil de la MRC;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par madame Johanne Morissette, appuyé de madame Marie-Josée Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est prend acte et accepte pour dépôt, les documents mentionnés dans le préambule de la présente résolution;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière et/ou le greffier-trésorier adjoint à signer lesdits documents;

QUE le conseil autorise également la transmission de ces documents au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

QUE ces documents soient également affichés sur le site Internet de la MRC.

ADOPTÉE



Louis Ouellet, préfet



Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Alain Coudé, greffier-trésorier
adjoint
Alma, le 10 juin 2026